



**CHRONIQUE
DE
QUÉBEC**

Mercredi, 13 février 1901.

La dernière grande semaine du carnaval a donné lieu à une série de fêtes mondaines qui ont créé une activité quelque peu sensible dans le commerce; toutefois on peut dire de la semaine écoulée qu'elle n'a pas apporté un changement notable dans la morte-saison. De quelque côté que nous promenions les regards, nous ne voyons rien non plus qui indique un réveil quelconque d'ici à quelques semaines. Le commerce ordinaire, dans le gros comme dans le détail, ne paraît cependant pas être en souffrance, mais on se plaint généralement de ce que les ventes se font rares et peu considérables c'est, du reste, un fait coutumier à cette période de l'année.

Il n'en est pas moins vrai que c'est demain, 14 février, la réunion des députés et des conseillers législatifs en parlement, pour la dépêche des affaires et que le mouvement politique nécessairement provoqué par ce grand nombre de législateurs et d'employés publics venus de toutes les parties de la province, va avoir son influence dans toutes les classes commerciales et sociales. On s'attend à une session particulièrement intéressante, à cause des éléments nouveaux qui composent l'assemblée législative. C'est l'impression générale que plusieurs lois vont être proposées et discutées au point de vue des intérêts pratiques de la province, sans tenir compte des théories spéculatives et sans grand déploiement de discours. Ici, comme ailleurs, on comprend que les longues sessions n'ont leur raison d'être que si la besogne à expédier les rendent nécessaires. Pourvu que les questions reçoivent une attention raisonnable, et que l'intérêt public soit sauvegardé, il semble que les députés rempliraient leur mandat, sans qu'il soit nécessaire ni même utile de pérorer à tout propos et souvent hors de propos, pour le plaisir de la galerie.

Il vient de se produire, à la Rivière-à-Pierre, une suspension générale des travaux des tailleurs de la pierre destinée à la construction du pont de Québec. Nous en parlons, non seulement parce que ce fait a pour conséquence de tarir pour quelque temps l'une des sources du commerce de notre ville, mais aussi parce que cet état de choses a été amené par l'intermédiaire de sociétés ouvrières de Québec. Les faits connus indiquent que les tailleurs de pierre de là-bas, ne voulant pas agir individuellement, se sont affiliés aux sociétés québécoises pour avoir plus de force, puis, se sentant appuyés, ont fait une demande d'augmentation de gages, avec menaces de grève au cas de refus. Pour toute réponse, l'entrepreneur-chef des travaux a ordonné la fermeture immédiate des chantiers, sans vouloir entendre aucune explication. Encore une fois, nous n'entendons pas prendre parti dans les débats de cette nature, mais il nous paraît que ce malheur aurait pu être évité par des moyens de conciliation, plutôt que par des menaces.

ÉPICERIES

Sucres : Sucre jaunes, \$3.85 à \$4.00; Granulé, 4.65 à 4.80; Powdered 6 à 7c; Paris Lump, 6½ à 6¾c.
Mélasses : Barbade pur, tonne, 41 à 43c; Porto Rico, 39 à 42c; Fajardos, 47 à 48c.
Beurre : Frais, 20 à 21c; Marchand, 19 à 20c; Beurrerie, 23 à 24c.

Conserves en boîtes : Saumon, \$1.25 à \$1.70; Clover leaf, \$1.60 à \$1.65; homard, \$3.15 à 3.30; Tomates, 95c à \$1.00; Blé-d'inde, 85 à 90c; Pois, 90c à \$1.00.

Fruits secs : Valence, 9c; Sultana, 11 à 15c; Californie, 8 à 10c; C. Cluster, \$2.80; Imp. Cabinet, \$3.70; Pruniaux de Californie, 8 à 10c; Imp. Russian, \$4.50.

Tabac Canadien : En feuilles, 9 à 10c; Walker wrappers 15c; Kentucky, 15c; et le White Burleigh, 15 à 16c.

Planches à laver : "Favorites" \$1.70; "Waverly" \$2.10; "Improved Globe" \$2.00

Balais : 2 cordes, \$1.50 la doz; à 3 cordes, \$2.00; à 4 cordes, \$3.00.

FARINES, GRAINS ET PROVISIONS

Farines : Forte à levain, \$2.25 à \$2.30; deuxième à boulanger, \$1.90 à \$2.10; Patente Hungarian, \$2.40; Patente Ontario, \$1.90 à \$1.95; Roller, \$1.70 à \$1.80; Extra, \$1.60 à \$1.65; Superfine, \$1.45 à \$1.50; Bonne Commune, \$1.25 à \$1.30.

Grains : Avoine (par 34 lbs) Ontario, 35 à 37c; orge, par 48 lbs, 65 à 70c; orge à drèche, 70 à 80c; blé-d'inde, 55 à 56c; sarrasin, 60 à 70c.

Lard : Short Cut, par 200 lbs, \$18.00 à \$18.50; Clear Back, \$19.50 à \$20.50; saindoux canadien, \$2.05 à \$2.25; composé le seau, \$1.70 à \$1.75; jambon, 10½ à 13c; bacon, 9 à 10c; porc abattu, \$6.00 à \$7.50.

Poisson : Hareng No 1, \$5.50 à \$6.00; morue No 1, \$4.25 à \$4.50; No 2, \$3.70; morue sèche, \$5.00 le quintal; saumon, \$15.00 à \$16.00; anguille, 4½c la livre.

Il est à notre connaissance que certaines misères qui arrivent dans nos manufactures sont dues aux procédés, parfois excessifs et injustes, tantôt des patrons tantôt des ouvriers. Que dire, par exemples du cas suivant? Une jeune fille d'expérience est chargée de distribuer l'ouvrage et d'en surveiller la confection par une quinzaine d'autres jeunes personnes dont elle a la surveillance. La semaine se termine le vendredi soir. Après la fermeture de l'atelier, elle reçoit des offres d'engagement dans une autre manufacture, avec augmentation de salaire. Le lendemain matin, elle refuse de commencer une nouvelle semaine dans l'établissement où elle travaillait depuis longtemps, et elle laisse absolument sans contrôle cette quinzaine d'ouvrières confiées à ses soins, et cela sans une heure d'avis, au grand préjudice du patron. Il est difficile de compter, après de tels actes, sur la bonne volonté et la sympathie mutuelles.

Nous voulons croire, dans l'intérêt de tout le monde, que ces exemples ne se rencontrent pas souvent, car ils sont de nature à froisser les gens, et à créer des animosités qui durent. Un moment de réflexion suffirait pour faire comprendre que ce n'est pas ainsi qu'il faut agir. Même dans le cas que nous citons, nous ne pouvons nous empêcher de blâmer le patron qui débauchait ainsi cette jeune par l'appât d'un gain plus élevé, causant sciemment un tort considérable à l'un de ses confrères. Espérons que tous les intéressés travailleront de concert à éviter et à prévenir de semblables conflits.

Un indice que le commerce est dans une période de calme, c'est le nombre relativement restreint des billets présentés à l'escompte, soit dans les banques, soit chez les courtiers. Dans les temps où les affaires sont actives, la circulation des effets de commerce, billets, chèques, etc., est un baromètre indicateur d'une sûreté—on pourrait dire absolue. Plusieurs personnes renseignées nous informent que les transactions sur billets paraissent réduites à leur minimum. Voilà bien l'état de choses actuel, mais ajoutons de suite que personne ne se décourage mais que tout le monde s'attend à plus de vigueur et à plus d'activité que jamais avec l'approche de

la saison de navigation. Déjà, dans le bois de construction, par exemple, on remarque que la demande paraît être pour le moins aussi forte que la production, et que les prix ont une tendance à la hausse.

Le fait est qu'il y a eu, dans ces derniers temps, sur les madriers seulement, une augmentation de deux dollars par mille pieds, et on parle d'une avance prochaine et probable de deux autres dollars. Il va sans dire que cette marchandise vaut de l'or par le temps qui court, et qu'on s'inquiète déjà s'il y en aura assez pour alimenter le marché. On dit que la demande étrangère se fait de plus en plus considérable. C'est le temps de profiter de l'aubaine.
L. D.



**VENTES
PAR LE
SHÉRIF**

Du 19 février au 26 février 1901.

District de Montréal

Beaudin, Cardinal et al vs J. Albert Morin.
Montréal—La partie nord-est du lot 2549 du quartier St Gabriel situé rue des Manufactures avec bâtisses.

Vente le 21 février, à 10 h. a. m., au bureau du shérif.

James Price vs Eph Lefebvre.

Montréal—Le lot 7-4 du quartier St Jean-Baptiste, situé rue Brébœuf, avec bâtisses.

Vente le 21 février, à 11 h. a. m., au bureau du shérif.

In Re A. L. Hurtubise failli.

Montréal—Les parties des lots 148-106 à 117 du quartier Hochelaga, situés rue Notre-Dame.

Vente le 22 février à 10 h. a. m., au bureau du shérif.

The Montreal Diocesan Theological College vs J. J. H. Dubord.

Montréal—Les lots 903-84, 83, 82, pt 81 du quartier St Louis situés rue St Denis, Nos 712 à 726, avec bâtisses.

Vente le 21 février, à 2 h. p. m., au bureau du shérif.

Les Commissaires d'Ecoles de la Côte St-Louis vs Ths Murphy.

Montréal—Les lots 8-471 et 472 du quartier St Denis, situés rue Huntley.

Vente le 22 février à 2 h. p. m. au bureau du shérif.

District d'Arthabaska

Paul Tourigny vs Jos Desruisseaux.
St Albert de Warwick—Le lot 920 avec bâtisses.

Vente le 21 février à 11 h. a. m. à la porte de l'église paroissiale.

District de Québec

In Re La succession Chs T. Côté.
Limouilou—Partie du lot 546.

Vente le 21 février à 10 h. a. m. au bureau du shérif.

Madden & Son vs Frédéric Boulanger.

Québec—Les lots 3112-1, 3113-2, 3114-1 du quartier St Jean, situés rue St Jean, avec bâtisses.

Vente le 22 février à 10 h. a. m. au bureau du shérif.

District de Rimouski

Paul Michaud vs Ferdinand Emond.
St Octave de Métis—Le lot 142, avec bâtisses.

Vente le 19 février, à 10 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

District des Trois-Rivières

Louis Deshaies vs Adélaïde Veillet.
St Séverin—Les lots 3 et 124.

Vente le 20 février à 10 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.